



Feuillet téléchargeable sur le site Internet des paroisses de La Bruyère
<http://www.doyennesaintservais.be/secteurlabruyere/index.htm>

(aller dans "Historique")

© Paroisse Notre-Dame de l'Assomption Meux (2010)



PAROISSE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION - MEUX -

APERÇU HISTORIQUE



- Secteur pastoral de La Bruyère -

NOTRE DAME

MARIE, mère de Jésus (1^{er} s.). La **Vierge Marie** nous est connue par le Nouveau Testament. Saint Paul sait que Jésus est "né d'une femme". Les évangélistes saint Matthieu et surtout saint Luc nous renseignent sur son histoire. Elle se nommait **Marie** (Myriam).



Mariée à un artisan Joseph, elle habitait une bourgade de Galilée, Nazareth. L'ange Gabriel vint lui annoncer qu'elle serait la mère du

Messie attendu par les Juifs. Et comme **Marie**, troublée, disait à l'ange : "Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ?", Gabriel précisa que l'enfant serait conçu du Saint-Esprit.

Marie répondit : "Je suis la servante du Seigneur. Qu'il me soit fait selon ta parole!". L'Ange lui avait donné comme signe la grossesse de sa cousine Élisabeth, fort avancée en âge. **Marie** partit seule pour la Judée, afin de visiter Élisabeth, qui la salua. **Marie** chanta alors le cantique de reconnaissance et de joie connu sous le nom de *Magnificat*. Six mois après son retour à Nazareth, un recensement romain obligea **Marie** et Joseph à partir pour le lieu d'origine de leur famille, Bethléem, ville de David. Là, dans une étable, **Marie** mit au monde son fils Jésus, que, peu après, elle présentait au Temple.

Ces trois "mystères" de la **Vierge** - Annonciation, Visitation, Naissance de Jésus - contiennent l'histoire intérieure de la **Vierge Marie** qui, d'après saint Luc, les "repassait dans son cœur". Saint Matthieu raconte que pour soustraire Jésus à la colère d'Hérode, Joseph et **Marie** fuirent en Égypte et ne revinrent à Nazareth qu'après la mort du tyran. De son côté, saint Luc conte comment Jésus, âgé de 12 ans, fut perdu par ses parents, lors de la Pâque à Jérusalem, et retrouvé au Temple, écoutant et interrogeant les docteurs.

Mais près de Joseph et de **Marie**, à Nazareth, il grandit dans la soumission. Quand le temps fut venu, Jésus quitta sa mère - Joseph était probablement mort - pour accomplir sa mission au milieu des hommes. Cependant, c'est à la prière de **Marie** que, aux noces de Cana, il accomplit son premier miracle.



Source des informations :

- R. DELOOZ, *La Bruyère. Commune du Namurois*, Namur, 1986.
- E. DE MOREAU s.j. (sous la dir. de), *Histoire de l'Église*, 3^{ème} éd., Tournai-Paris, Casterman, 1931 (*Collection belge de manuels d'histoire*).
- E. DE MOREAU s.j., *Histoire de l'Église en Belgique*, t. V : *L'Église des Pays-Bas (1559-1633)*, Bruxelles, L'Édition Universelle, 1952.
- J.-C. DUJARDIN, *Félicien Daury*, dans *Art et histoire. Culture, Loisirs de Meux et environs*, n° 16, 2002, p. 15-19.
- J.-C. DUJARDIN, *L'église Notre-Dame de l'Assomption*, dans *Art et histoire. Culture, Loisirs de Meux et environs*, n° 17, 2003, p. 22-27.
- M. FRAITURE, *Le patrimoine rural à La Bruyère. Itinéraire de découverte – Journée du patrimoine*, La Bruyère, 1996 (*Maison de la Mémoire de La Bruyère*).
- J. GENNART s.j., *Diocèse de Namur. Paroisses et édifices du culte. 1808-1979*, Namur, Céruna, 1980 (*Répertoires Meuse-Moselle*).
- J. GENNART s.j., *Diocèse de Namur. Paroisses et édifices du culte. 1808-2002*, édition revue et augmentée (2003) disponible en ligne : http://archives.saintaubain.be/gennart/edifices_culte_diocese.htm
- P. GILLES, *Il y a 50 ans, consécration de deux cloches de la paroisse de Meux*, dans *Art et histoire. Culture, Loisirs de Meux et environs*, n° 14, 1999, p. 24-25.
- F. JACQUES, *Le diocèse de Namur en mars 1561. Étude de géographie historique*, Bruxelles, Palais des Académies, 1968.
- C. J. JOSET s.j. (et collab.), *Répertoire, par diocèses et doyennés, des paroisses en 1789*, Namur, Ceruna, 1980 (*Répertoires Meuse-Moselle*).

Merci à Paul Gilles pour ses conseils avisés.

Collecte des informations, synthèse et photos :
Éric Lauwers (juillet 2004 – remis à jour mai 2010)

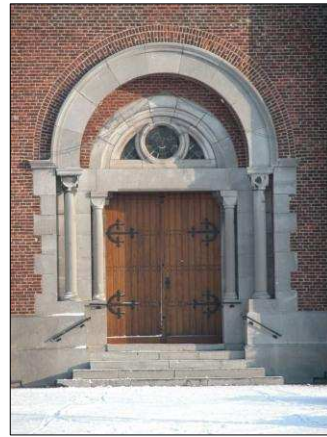
Situation actuelle

Le 26 septembre 1958, un décret épiscopal crée le **doyenné de Saint-Servais**. Deux années plus tard est érigée la **région pastorale de Namur** comprenant les doyennés d'Andenne, Auvélais, Fosses-la-Ville, Gembloux, Jambes, Leuze, Namur et Saint-Servais. En 1979, la paroisse de **Meux** est incluse au secteur pastoral de Meux-Rhisnes (La Bruyère), faisant lui-même partie intégrante du **doyenné de Saint-Servais**.



Paroisse Notre-Dame de l'Assomption
Rue du Chainia 5081 Meux

Abbés Patrick Libbrecht et Joseph Koffi



Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Il faut attendre la mort de Jésus pour voir réapparaître **Marie** dans les Évangiles. Elle est debout au pied de la croix ; Jésus agonisant lui donne pour fils Jean, le disciple bien-aimé, et il confie sa mère à Jean. **Marie** fut présente quand l'Église naissante reçut sa confirmation, le jour de la Pentecôte. Elle dut être pour Luc une source irremplaçable de témoignages sur Jésus ; très probablement, elle aida Jean de son amitié et contribua à faire de lui l'apôtre de l'amour.

On ne connaît ni la date ni le lieu de la mort de la **Vierge**. Cependant, une tradition orientale veut que **Marie**, entre 37 et 48, soit venue à Éphèse, en compagnie de saint Jean. Au XIX^{ème} s., on découvrit près d'Éphèse les ruines d'une maison fort ancienne et répondant au signalement donné par la visionnaire Catherine Emmerich (mort en 1824) du lieu où serait morte la mère de Jésus. Dès lors, cette maison, qui attire de nombreux pèlerins, fut appelée *Panaya Kapulu*, la Maison de la **Vierge**. En 1950, Pie XII précisa que, sa vie terminée, "la Mère immaculée de Dieu fut élevée, corps et âme, à la gloire céleste" : l'Assomption de **Marie** est donc un dogme catholique, au même titre que son Immaculée-Conception, proclamée en 1854 par Pie IX.

Dès le II^{ème} s., les écrivains chrétiens reconnaissaient la participation librement consentie de **Marie** dans la Rédemption, pour réparer la participation d'Ève dans la chute originelle. Mais ce fut au IV^{ème} s. que la place de Marie dans l'histoire du salut se précisa à propos de la définition de l'Incarnation. Le concile d'Éphèse de 431 définit **Marie** comme étant vraiment "la Mère de Dieu".

Depuis lors, le culte de la **Vierge Marie** a pris d'innombrables formes ; il est à l'origine de pèlerinages extrêmement fréquentés comme Lourdes. C'est par milliers que l'on compte chapelles, églises et cathédrales dédiées à **Notre-Dame**. Tous les arts et une littérature considérable se sont inspirés des mystères de sa vie. La mariologie est une forme très vivante de la pensée et de la spiritualité chrétiennes. L'*Ave Maria* est, avec le *Pater*, la prière la plus populaire chez les chrétiens.

De très nombreuses fêtes - de l'Église universelle ou locale - célèbrent la **Sainte Vierge**. [Parmi elles, celle de] l'Assomption (**15 août**). (...)

Source : P. PIERRARD,
Dictionnaire des prénoms et des saints,
Paris, Librairie Larousse, 1974, p. 148-149.

Aux sources de notre foi



Notre but n'est pas ici de rédiger un article exhaustif sur le passé de la paroisse de **Meux**, ni de faire ombre aux rares publications existant sur le sujet. Il est simplement de mettre en exergue quelques dates clés de notre passé en épinglant quelques moments essentiels.

Ceux-ci sont les témoins privilégiés de ce que fut la foi de nos aïeux, foi de laquelle nous pouvons encore aujourd'hui nous nourrir au quotidien.

De l'évidente vigueur de la foi des périodes médiévale et moderne (époques pour lesquelles les historiens locaux ne disposent néanmoins que de peu de traces), les privations imposées par l'occupant français durant la période révolutionnaire semblent plutôt avoir constitué un incitant à cette foi. En effet, tout au long du XIX^{ème} siècle, les péripéties entourant la constitution d'une paroisse autonome pour le village de **Meux** – et particulièrement la volonté d'érection d'un édifice du culte digne de ce nom – témoignent de cette ferveur immémoriale. Avec des personnalités de renom – par exemple les abbés E. Englebert, A. Dacosse ou J. Colin – la paroisse fut dynamisée tout au long du XX^{ème} siècle. Depuis quelques années, quelques prêtres africains sont venus assurer la relève, suivis par l'abbé P. Libbrecht depuis fin 2009. En soutien, quelques laïcs se dévouent "corps et âme" à la diffusion du message évangélique.

Les lignes qui suivent se calquent en partie sur le passé de la paroisse de Saint-Denis dont la paroisse de **Meux** constitue une dépendance jusqu'en 1834.

Les origines connues

Vers l'an 800, la paroisse de **Meux** dépend de celle de Saint-Denis. Durant les périodes médiévale et moderne, le village ne possède pas

Notre-Dame de l'Assomption

Dans la foulée, sur les plans de l'architecte E. F. Stassin de Namur, l'église néo-romane actuelle est construite. Plus grande que celle "du cimetière" (42,5 X 18,2 m), cette église est la plus vaste du secteur actuel. Le terrain étant particulièrement marécageux, le bâtiment est construit sur pilotis et sur des remblais provenant de l'ancienne église paroissiale. La nouvelle construction est inaugurée à la Noël 1890 et est consacrée à **Notre-Dame** le 4 février 1891. La personnalité de l'abbé F. Daury (1839-1893), prêtre arrivé à Meux en 1878, contribua grandement à cette renaissance. Licencié en théologie, le personnage marquera son temps par ses activités pour le moins hétéroclites : édition d'un *Livre des familles*, d'une carte du village munie des différents noms de rues, de lieux-dits et de patronymes, étude des langues anciennes et passion pour la botanique. Cette dernière activité l'amena à mettre au point et à commercialiser un remède traitant différentes formes de rhumatismes et autres affections dont une part des bénéficiaires aurait aidé à financer la construction de la nouvelle église.



Eglise de Meux (Namur)

LABORATOIRES
DAURY

TÉLÉPH. 4591. - C.C.P. 1885.06



(R) Marque de Fabrique
déposée dans tous les pays

Avatars

En 1894, le presbytère est édifié par la commune, le jardin presbytéral appartenant à la fabrique. Vers 1900, pose du maître-autel néo-roman. En 1903, mise en place de verrières aux fenêtres des nefs latérales. En août 1911, installation des vitraux du chœur. En 1912, aménagement de deux autels latéraux et d'un orgue avec buffet. En 1924, montage des dix vitraux des nefs latérales. Le 21 juillet 1943, l'occupant allemand confisque deux des trois cloches, l'une datée de 1823 et l'autre de 1834. Le 7 août 1949, consécration de deux nouvelles cloches par monseigneur Koerperich.

ment dans la grange de l'exploitation.

En 1801, conséquemment à la signature du *Concordat* entre Bonaparte et le Saint-Siège, bien que sous conditions, le culte catholique est rétabli. Les paroisses sont réorganisées en fonction de la législation concordataire de 1803-1804, puis de 1807-1808. Napoléon reconnaît les nouvelles circonscriptions paroissiales arrêtées par les évêques, en accord avec les préfets. La chapelle Saint-Sauveur est acquise par un royaliste français réfugié dans notre région, J.-B. Buiron. Celui-ci la met à la disposition de la population, tandis que la paroisse de **Meux** reste toujours une succursale de celle de Saint-Denis.

Le 12 janvier 1813, la paroisse de **Meux** est érigée en chapellenie par décret impérial.

Renaissance

En 1829, la croissance démographique exige l'édification d'un édifice du culte plus vaste que la chapelle Saint-Sauveur. Une petite église (12 X 28 m) est construite et mise en service à l'emplacement de l'entrée actuelle du cimetière de **Meux**. La paroisse de **Meux** reste pour l'heure sous la tutelle de celle de Saint-Denis. Ce n'est qu'en mars 1834 que l'émancipation de Saint-Denis a lieu : la paroisse de **Meux** est déclarée autonome par l'évêché de Namur.



Cette émancipation est reconnue par arrêté royal le 22 juin 1834. La paroisse est incluse au doyenné de Leuze en 1837.

Entre 1834 et 1890, le petit édifice "du cimetière" relativement mal conçu se dégrade rapidement. Des lézardes dans les murs sont constatées. Restauration ou reconstruction de l'église sont à l'ordre du jour des délibérations du conseil de fabrique dès 1870-1871. Victime de la foudre le 4 mai 1887, l'église est incendiée et complètement détruite. Le 20 juin 1889, un arrêté royal autorise la construction d'une nouvelle église dans la Rue du Village.

d'église à proprement parler, puisque seule la chapelle Saint-Sauveur permet l'exercice du culte. Cette chapelle est d'ailleurs détruite en 1829. Une pierre de Jérôme de Homblière datée de 1517-1542 en reste le seul témoin, matériel actuellement conservé dans l'église de Saint-Denis.

Notons néanmoins qu'une seconde chapelle, plus éloignée du centre du village, permet provisoirement aussi la pratique du culte à la Commanderie de La Bruyère.

Les débuts de l'ère moderne

Politiquement dépendante du Comté de Namur, la **paroisse de Meux** est religieusement liée au diocèse de Liège (1305-1559) durant tout l'essor et le déclin du Moyen-Âge. De cette époque, le village de Meux ne conserve aucune trace connue, contrairement au riche patrimoine immobilier de la paroisse de Saint-Denis.

Mais au XVI^{ème} siècle, la tutelle de Liège prend fin. Une réorganisation de la cartographie religieuse s'impose.

D'une part, la répartition des circonscriptions ecclésiastiques de nos régions (treize diocèses) remontant pour la plupart à l'époque romaine ainsi qu'au Haut Moyen-Âge ne correspond plus du tout au découpage politique des XVII Provinces. À ce moment, les treize diocèses appartiennent à trois provinces ecclésiastiques situées hors du pays : Cologne, Trèves et Reims. Le diocèse de Liège, bien plus étendu que la Principauté de Liège elle-même, dépend plus particulièrement de l'archevêché de Cologne. Cette organisation ne tient d'ailleurs compte ni des langues parlées, ni de l'accroissement démographique. Une telle organisation chaotique génère nécessairement des problèmes de communication, particulièrement handicapants dans une Europe secouée par les idées des réformateurs. Les visites irrégulières dans les paroisses n'assurent plus vraiment aux autorités ecclésiastiques un contrôle efficace du clergé.

D'autre part, depuis la réforme de Luther au début du siècle, les progrès du protestantisme préoccupent avec acuité nos souverains catholiques, Charles Quint puis Philippe II. Comment "sauver" ce qui

reste du catholicisme ? Une réorganisation rigoureuse de la répartition des diocèses donnerait ainsi une plus forte cohésion aux XVII Provinces et assurerait au souverain la nomination - et le contrôle partiel ! - du corps épiscopal. Un tel remaniement constituerait dès lors une arme efficace pour juguler les idées novatrices des réformés, un réel tremplin pour les idées de la Réforme catholique.

La réorganisation territoriale de 1559-1561

Le 12 mai 1559, le pape Paul IV consent à la réorganisation des évêchés dans nos régions. La bulle *Super Universas* supprime l'ancienne répartition et subdivise le territoire de nos régions en trois provinces ecclésiastiques en tenant notamment compte de l'aspect linguistique : voient ainsi le jour les archevêchés de Malines, Utrecht et Cambrai - ce dernier incluant les nouveaux diocèses d'Arras, Tournai, Saint-Omer et celui de **Namur**.



À la mort de Paul IV (1559), le nouveau pape Pie IV confirme la bulle de son prédécesseur. Les limites du nouveau **diocèse de Namur** sont définies et les chanoines de Saint-Aubain deviennent les seigneurs de Saint-Denis.

Bien que cette délimitation religieuse n'ait que peu à voir avec les limites de l'évêché d'aujourd'hui, les sept paroisses de notre secteur actuel de La Bruyère y sont déjà incluses. Le *Projet de dotation et de circonscription* de 1560 prévoit la tutelle de l'**évêché de Namur** sur : *Bonesche, Esmynes* (et hameau de *Huglise*), **Meux** (et hameaux de *Mehaignoulle, Scley* et *Trypsee*), *Rysnes, Saint-Denys* (et hameau de *Isnes-Sauvages* – bien que certains textes en fassent une dépendance de Bossière), *Viller le heste* et *Waristoul*. La bulle *Ex Injuncto* (11 mars 1561) en assure l'application. Le *Registra Vaticana* de cette même année fait mention de la création des paroisses suivantes : *Bovesche, Lesmynes* (et hameau de *Huglise* – Saint-Martin-Huglise), **Meux** (*Scley* – *Sclefhaie*), *Rysnes, S. Denis, Viller le Heste* et *Waristoul*.

Toute cette réorganisation fait inévitablement ombrage aux anciens privilèges : ceux de la noblesse, ceux des abbayes brabançonnaises et particulièrement ceux des évêques liégeois. En 1562, le chapitre de Saint-Lambert s'oppose d'ailleurs fermement à l'installation du premier évêque de Namur, Antoine Havet. Quelques chanoines et le doyen du chapitre de Saint-Aubain sont même menacés par la justice liégeoise sans que toute cette affaire ne tracasse les ouailles de nos paroisses.

Quoi qu'il en soit, ce remaniement territorial mené parallèlement au *Concile de Trente* atteint son but : un meilleur contrôle du clergé dans la lutte contre la dissidence protestante. Les diocèses sont maintenant subdivisés en entités inférieures, les doyennés, ceux-ci étant constitués des différentes paroisses dont le guide avait "charge d'âme" (*cura animorum*). C'est d'ailleurs de cette appellation que dérive le nom de "curé".

Le XVIII^{ème} siècle et la charnière révolutionnaire

En 1778, à la veille de la Révolution française, **Meux** (*Raucourt, Tripsée, Mehaignoul, la Motte, Matinée*) dépend le l'église mère de Saint-Denis, aux côtés de plusieurs communes et dépendances : *Beuzet, Isnes-Sauvages* (confirmation par la Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens de Ferraris.), *Émines* (*Saint-Martin, le Chenoy, Hulplanche, le Tieu des Frênes* et *Seumois*), *Bovesse* et *Ostin*.

En 1794, la future Belgique est annexée par les révolutionnaires français. **Meux** devient administrativement un territoire du département de Sambre-et-Meuse et subit dès lors la vindicte des lois françaises, notamment les lois restrictives au niveau de la pratique du culte. L'église mère de Saint-Denis est fermée (1796) et conséquemment le culte interdit ! Ceci ne tue néanmoins pas la foi : nous en avons pour preuve l'activité du curé François Joseph La Bar. Réfugié à **Meux** dans la ferme familiale du Vieux Raucourt, celui-ci célèbre régulièrement la messe clandestine-

